

# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 058 • 2° SESSION • 41° LÉGISLATURE

# **TÉMOIGNAGES**

Le mardi 5 mai 2015

Président

M. Dean Allison

# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

#### Le mardi 5 mai 2015

**●** (1100)

[Traduction]

Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)): Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et dans le cadre de notre étude de la situation à Hong Kong, nous allons commencer.

Je rappelle aux gens dans la salle qui ont une caméra en leur possession qu'il est interdit de filmer durant la séance. Je vais vous demander d'éteindre votre appareil, puis vous pourrez reprendre quand nous aurons terminé.

Tout d'abord, je veux remercier tous nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Je vous présente Charles Burton, professeur agrégé du Département de sciences politiques de l'Université Brock.

Nous sommes heureux de vous recevoir aujourd'hui, monsieur.

De la Hong Kong Federation of Students, nous avons Nathan Kwung Chung Law, le secrétaire général.

Bienvenue à vous, qui arrivez de Hong Kong. Merci beaucoup d'être ici.

Par vidéoconférence de Hong Kong, nous avons Audrey Eu, présidente du Civic Party.

Nous recevons aussi Joshua Wong, facilitateur de Scholarism. J'aimerais souligner le fait qu'il est actuellement 23 heures à Hong Kong. Il sera donc avec nous de 23 heures à 1 heure.

Merci beaucoup de comparaître à une heure aussi tardive devant le Comité permanent des affaires étrangères.

Je vais commencer par les déclarations préliminaires, et nous allons commencer par vous, monsieur Burton. Chacun d'entre vous disposera de sept minutes pour présenter sa déclaration préliminaire, puis nous prendrons le temps restant pour que chacun puisse poser ses questions à tour de rôle.

Monsieur Burton, merci d'être ici. C'est à vous. Vous avez sept minutes.

M. Charles Burton (professeur agrégé, Département de science politique, Université Brock, à titre personnel): Merci beaucoup, monsieur Allison, et merci beaucoup de m'avoir invité à témoigner devant vous aujourd'hui à propos de la situation à Hong Kong.

J'aimerais mettre les choses en contexte en vous faisant part de mes connaissances relatives à l'interaction du Canada avec le gouvernement de la Chine et l'ambassade britannique à Beijing et en abordant les arrangements pris concernant Hong Kong à l'époque. J'étais diplomate à l'ambassade canadienne en Chine, durant ma première affectation, au début des années 1990, et, puisque la situation préoccupait le Canada, nous avons eu un nombre passablement élevé d'interactions avec le gouvernement de la Chine et l'ambassade britannique.

Je crois que le Canada était engagé à l'égard de la rétrocession de Hong Kong à la Chine à cause de deux facteurs principaux.

Premièrement, la communauté chinoise au Canada était très préoccupée par ce qui arriverait à Hong Kong après 1997. À l'époque, la communauté chinoise au Canada était en grande partie constituée de Canadiens de langue cantonaise, dont la plupart avaient des liens avec Hong Kong et de la parenté là-bas. Comme nous le savons, par suite de l'incertitude politique qui régnait à Hong Kong après 1997, nous avons observé d'importantes vagues d'immigration de Hongkongais au Canada dans les quelques années avant 1997. Selon le site web de notre consulat général canadien: « Hong Kong compte l'une des plus importantes collectivités de Canadiens à l'étranger (estimée à 295 000 personnes). Cette collectivité, en plus des quelque 500 000 personnes d'origine hongkongaise au Canada, joue un rôle dynamique dans l'établissement de relations bilatérales fécondes. » Selon certaines estimations, le nombre de Canadiens à Hong Kong est, en réalité, encore plus élevé, puisqu'il est possible qu'un certain nombre de Canadiens vivant à Hong Kong n'aient pas déclaré leur présence auprès du consulat général. Le nombre est probablement plus élevé, et, selon certains, il y aurait même un demi-million de Canadiens à Hong Kong actuellement.

J'estime, soit dit en passant, que si les mesures de répression des libertés civiles se poursuivent à Hong Kong, nombreuses sont les personnes qui pourraient quitter la région et revenir au Canada. Ce serait une conséquence qui aurait un impact sur nous. Je crois que si la situation continue de se détériorer, nous pourrions assister à une hausse importante du nombre de Canadiens ayant besoin de services consulaires à Hong Kong.

Je crois que nous avons aussi été engagés puisque, lorsqu'il a été question de l'avenir de Hong Kong, la majorité des échanges du Canada avec la Chine se faisait par l'entremise de cette région administrative. Avant 1997, le siège des entreprises canadiennes qui faisaient des affaires en Chine était habituellement situé à Hong Kong durant ces années. Il était donc vraiment important pour le Canada que la transition vers la souveraineté chinoise se fasse de façon à protéger nos principaux intérêts économiques sur place.

C'est pourquoi nous avons demandé et obtenu des garanties des gouvernements de la République populaire de Chine et du Royaume-Uni selon lesquelles ils entendaient respecter leurs engagements, soit de mettre sur pied le régime d'un pays, deux systèmes, de n'apporter aucun changement pendant 50 ans et de faire en sorte que Hong Kong soit dirigé par des Hongkongais.

Selon moi, en ce qui a trait au dernier point, il est évident que cela signifiait pour nous que Hong Kong serait gouverné par des Hongkongais représentant les aspirations et les intérêts du peuple. Rien ne laissait présager que cela signifiait en réalité que peu importe la personne élue par les Hongkongais, celle-ci servirait en fait les intérêts du Parti communiste chinois et de son élite commerciale à Hong Kong. Selon ce dont je me souviens des discussions qui ont été tenues à l'époque, il n'y avait aucun doute à cet égard.

Nous voyions d'un bon oeil la formule des 50 ans sans changement puisque nous pensions, selon des déclarations de M. Deng Xiaoping et de son successeur, que la Chine avait l'intention d'effectuer une transformation politique de ses normes de démocratie moderne et de primauté du droit avant que les 50 ans soient écoulés. Nous nous attendions donc à ce que la Chine règle la question d'« un pays, deux systèmes » graduellement, lorsqu'elle commencerait à respecter les normes de gouvernance internationales. De fait, au cours des négociations relatives à Hong Kong, tout laissait présager que c'est ce qui était en train de se passer. La Chine a commencé à organiser des élections libres et démocratiques des chefs de village. Nous nous attendions à ce que cette pratique prenne de l'expansion vers le haut, c'est-à-dire vers les élections des chefs de comté, des gouverneurs provinciaux et, enfin, du président de la Chine.

#### **(1105)**

De plus, en 1998, la Chine a signé le Pacte international relatif aux droits civils et politiques de l'ONU. Le Canada s'est immédiatement empressé de lui offrir de l'aider à modifier ses lois et pratiques pour se conformer au pacte et de lui montrer comment respecter les exigences en matière de rapport de l'ONU, puisque nous pensions que si la Chine avait signé le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, elle allait par la suite le ratifier. Toutefois, 17 ans plus tard, rien n'a été fait à cet égard; en fait, la situation a peut-être même empiré.

Jusqu'en 2012, les dirigeants chinois ont continué de donner périodiquement des garanties selon lesquelles les institutions politiques démocratiques et la règle de primauté du droit faisaient partie de leurs objectifs sociaux, tout en rappelant constamment que des facteurs historiques, culturels et de développement les empêchaient d'atteindre immédiatement ces objectifs. On nous a dit d'attendre, et nous avons attendu longtemps. Puis, après son arrivée au pouvoir en 2012, le dirigeant actuel, le président Xi Jinping, faisait une série de déclarations dans lesquelles il renonçait vivement et explicitement à des idéaux politiques clés comme le constitutionnalisme, la liberté de presse, de parole et d'assemblée, l'indépendance judiciaire et la séparation des pouvoirs, les déclarant incompatibles avec les valeurs du Parti communiste de la Chine. L'un des journaux officiels du parti, le Global Times, condamnait même ces idéaux et les qualifiait « d'aller simple vers l'enfer » pour la Chine. Il est donc assez évident que la Chine, avec son gouvernement actuel, ne deviendra pas ce que nous appelons une démocratie et une société où règne la primauté du droit

J'estime que la volte-face récente du gouvernement chinois sur le contrôle de Hong Kong par les Hongkongais et son refus de respecter la formule des 50 ans sans changement sont directement liés à la nouvelle orientation politique du Parti communiste chinois, qui va explicitement à l'encontre des valeurs universelles de gouvernance et les droits de la personne.

Il est évident que la rétrocession de Hong Kong à la Chine dépend des engagements internationaux du pays, notamment la Déclaration conjointe et la Loi fondamentale. C'est pourquoi je suggère au gouvernement du Canada de travailler de concert avec des pays aux vues similaires pour surveiller informellement le respect par la Chine de la Déclaration conjointe et de la Loi fondamentale. C'est tout à fait dans l'intérêt national du Canada d'agir ainsi. Je crois qu'il serait prudent pour le Canada de réagir au rejet, par le gouvernement chinois, de ses engagements envers la démocratie et les droits de la personne — selon notre définition de ces termes — et au retrait des protections juridiques pour les citoyens chinois en réajustant la facon dont nous respectons notre engagement envers la Chine. Nous avons une politique étrangère à trois volets, je crois, qui vise à favoriser la prospérité canadienne en Chine, à protéger la sécurité canadienne contre l'espionnage chinois et ainsi de suite, et à nous assurer que nos activités en Chine sont régies par nos valeurs canadiennes. Je crois que le Canada devrait insister sur son engagement envers les valeurs canadiennes, tout en renforçant ses liens avec la Chine afin de promouvoir les échanges et les investissements et en mettant fin à l'espionnage chinois au Canada.

Les politiques chinoises ont changé. Elles ont des conséquences sur la façon dont le Canada doit faire de la politique étrangère avec la Chine. En ne réagissant pas et en ne joignant pas le geste à la parole grâce à la mise en oeuvre d'un programme constructif en matière de politique étrangère, c'est comme si le Canada donnait son accord tacite aux événements qui se déroulent actuellement à Hong Kong et en Chine. Je ne crois pas que cette situation aura un impact important sur nos échanges avec la Chine si nous la gérons correctement. Au contraire, s'il obtient le respect de ses pairs pour avoir respecté ses convictions, le Canada bâtira des relations internationales plus solides.

Dans leur déclaration pour marquer la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre dernier, les ministres Baird et Paradis ont dit ce qui suit: « Le Canada défend ce qui est juste et bon, sans égard à ce qui est populaire, commode ou opportun. » Je crois que les Canadiens ne s'attendent à rien de moins de notre part.

Merci.

• (1110)

Le président: Merci, monsieur Burton.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Law.

Monsieur, c'est à vous.

M. Kwun Chung Law (secrétaire général, Hong Kong Federation of Students): Merci beaucoup, monsieur le président et honorables membres du comité permanent, de m'avoir invité à témoigner devant vous au sujet de la situation à Hong Kong.

Avant le mouvement de l'année dernière, l'organisation que nous représentons, la Hong Kong Federation of Students, a passé plus de deux ans à organiser des journées de délibération, des référendums auxquels ont participé plus de 13 000 étudiants et des assemblées concernant l'avenir de Hong Kong. À répétition, nous avons invité les représentants du gouvernement de Hong Kong à discuter avec nous au sujet de propositions relatives à une réforme politique, mais le gouvernement a refusé de nous rencontrer. Nous travaillions en respectant les lois, et nous avons tenté par tous les moyens légaux d'engager un dialogue sérieux. Le gouvernement de Hong Kong a refusé d'écouter une fois encore.

Finalement, le Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire a décidé que seuls les candidats approuvés par le Parti communiste pouvaient poser leur candidature pour être élus chef de l'exécutif. Automatiquement, nous n'avions pas d'autres solutions que d'organiser un boycott des cours, espérant que cela mènerait à un dialogue avec le chef de l'exécutif dans le cadre duquel nous pourrions véritablement exprimer nos craintes. Une fois encore, malheureusement, nous avons été rejetés.

Puisque le gouvernement de la RAS de Hong Kong a refusé de même reconnaître notre droit fondamental à la liberté d'expression, nous n'avions pas le choix de recourir à la désobéissance civile pacifique pour faire entendre nos voix. La désobéissance civile était le dernier recours des habitants de Hong Kong. Elle constituait la seule façon de faire voir au monde l'oppression que nous vivons et de mobiliser les habitants de Hong Kong afin qu'ils protègent leurs droits de la personne, y compris leurs droits démocratiques.

Nous avons pris cette décision très au sérieux. Nous savions que nous allions sacrifier du temps habituellement consacré aux études et que cela n'allait pas être de tout repos, mais la situation est devenue bien pire que ce que nous pensions. Deux jours après le début de nos activités de contestation, la police nous a attaqués à l'aide de 87 capsules lacrymogènes, a frappé les étudiants à l'aide de matraques et a montré une bannière qui disait « Dispersez-vous ou nous allons faire feu ». Les agents de police portaient des fusils Remington 870 et des Colt AR-15, des armes potentiellement mortelles.

Tentez d'imaginer, si la police avait fait feu, les investisseurs étrangers seraient-ils restés à Hong Kong? Non, ils seraient partis immédiatement. Si c'est ainsi que le gouvernement de la RAS de Hong Kong réagit face à des manifestants qui demandent uniquement qu'on respecte les droits qui leur ont été promis dans la Déclaration conjointe et la Loi fondamentale, à quoi ressemblera l'avenir à Hong Kong?

Nous craignons que les jeunes qui vivent à Hong Kong ressentent de plus en plus de désespoir face à l'avenir. Si on la compare aux autres régions développées du monde, c'est à Hong Kong que l'écart de revenu est le plus important et le plus élevé, et c'est l'endroit où la vie est le plus chère. Les perspectives de mobilité sociale ascendante pour les jeunes sont très faibles. Depuis 1997, Hong Kong est passée par un processus continu de « continentalisation » qui a fait en sorte que la liberté de la presse, la liberté d'expression, la liberté d'association, la primauté du droit et les droits de la personne se sont détériorés de façon dramatique.

L'ingérence de Beijing dans les affaires intérieures de Hong Kong est étendue et profonde. Au centre d'éducation, on tente même de laver le cerveau du public et des jeunes qui fréquentent l'école secondaire à l'aide d'un prétendu programme d'éducation national et patriotique, dans lequel le Parti communiste chinois est décrit comme étant « progressiste, altruiste et uni ».

Puisqu'il n'a pas instauré un réel suffrage universel relativement à l'élection du chef de l'exécutif et des membres du conseil législatif, le gouvernement de la RAS de Hong Kong ne s'est aucunement acquitté de ses responsabilités à l'égard des citoyens de Hong Kong, particulièrement des jeunes. Les jeunes ont l'impression qu'ils n'ont pas d'importance au sein de la société. Nous, la jeune génération, avons l'impression que nous n'avons pas d'importance au sein de la société. Quand vous demandez pacifiquement que l'on respecte vos droits, vous êtes attaqués à l'aide de gaz lacrymogène et à coups de matraque. Finalement, la violence policière aggrave et prolonge les manifestations. En d'autres mots, sauf si un réel suffrage universel

est intégré au système politique à Hong Kong, nous courons à la catastrophe, et nous n'assurons pas l'avenir de notre ville en tant que ville de classe mondiale ou centre financier stable.

Il n'y a qu'une seule façon de redonner espoir aux jeunes qui vivent à Hong Kong. C'est de mettre en place une réelle démocratie et d'assurer un équilibre des pouvoirs à Hong Kong afin que la jeune génération puisse prendre en main son propre avenir. Par la suite, la société retrouvera son équilibre, et le conflit entre les citoyens et le gouvernement s'atténuera.

#### **●** (1115)

Si Hong Kong pouvait mettre sur pied un système démocratique, cela aiderait la deuxième économie en importance, c'est-à-dire la Chine, à se conformer aux normes internationales en matière de démocratie, de liberté et de primauté du droit, lui permettant ainsi de profiter de l'économie et du développement à l'échelle mondiale. De plus, si la Chine peut contrevenir à un accord international comme la Déclaration conjointe sino-britannique, qui a été sanctionnée par le Canada et de nombreux autres pays, quel traité international choisira-t-elle de transgresser la prochaine fois?

Nous savons que si vous étiez à notre place, si vous n'aviez pas eu le droit de voter librement pour les candidats qui allaient vous représenter dans le cadre d'une élection, vous feriez la même chose que ce que nous avons fait l'année dernière. Nous sommes très reconnaissants du fait que vous prenez vos obligations nationales au sérieux en tant que pays ayant sanctionné la déclaration conjointe et en tant qu'amis de Hong Kong et que vous nous avez donné espoir à tous en adoptant une motion dont ont convenu tous les partis en novembre dernier. Nous sommes très reconnaissants pour votre appui envers les habitants de Hong Kong.

Compte tenu du déni de la Chine de l'efficacité de la Déclaration conjointe sino-britannique après le 1<sup>er</sup> juillet 1997 et du non-respect de la promesse qu'elle a faite aux habitants de Hong Kong relativement à l'instauration d'un suffrage universel permettant d'élire les dirigeants politiques, avec tout le respect que nous vous devons, nous avons quelques recommandations à vous faire.

Premièrement, nous recommandons au gouvernement canadien de faire une déclaration officielle pressant la Chine de respecter et d'honorer les promesses qu'elle a faites aux habitants de Hong Kong dans la Déclaration conjointe sino-britannique et la Loi fondamentale. Pour ce qui est du concept « un pays, deux systèmes », les habitants de Hong Kong demeureront à Hong Kong et profiteront d'un degré d'autonomie élevé et d'une réforme constitutionnelle relativement à l'élection des dirigeants politiques par l'entremise de l'instauration du suffrage universel.

Deuxièmement, nous recommandons au Canada de se joindre à d'autres pays qui ont sanctionné la Déclaration conjointe sinobritannique afin de surveiller étroitement la mise en oeuvre de la déclaration internationale à Hong Kong. Envoyez une délégation à Hong Kong afin d'y observer la mise en oeuvre de la déclaration.

Troisièmement, nous recommandons que le Comité des droits de la personne du Parlement canadien effectue une étude complète sur la détérioration des droits de la personne à Hong Kong.

Hong Kong fait face à un dilemme. Le monde entier l'observe afin de voir si ses habitants seront dépossédés de leurs droits de la personne. Toutefois, nous devons défendre les valeurs fondamentales que sont la démocratie, les droits de la personne et la justice.

Merci à tous.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Law. Nous nous rendons maintenant à Hong Kong. Nous allons inviter Audrey Eu à présenter sa déclaration préliminaire pour sept minutes.

(1120)

Mme Audrey Eu (présidente, Civic Party, à titre personnel): Merci beaucoup, monsieur le président et honorables membres.

Tout d'abord, j'aimerais remercier le Parlement canadien de se préoccuper de la situation à Hong Kong. J'aimerais aussi vous remercier de l'occasion que vous m'avez donnée aujourd'hui.

J'ai préparé des notes d'allocution, qui, je crois, ont été déposées sur vos tables. Je vais seulement en résumer quelques éléments.

Comme vous le savez tous, la déclaration conjointe signée par le Royaume-Uni et la Chine a été sanctionnée par de nombreux pays, y compris le Canada, et elle a été enregistrée auprès de l'ONU. Par conséquent, l'adhésion au concept « un pays, deux systèmes », le fait que Hong Kong soit dirigée par des Hongkongais, et le degré élevé d'autonomie de Hong Kong sont des préoccupations internationales.

Dans mes notes d'allocution, je cite la Chambre de commerce du Canada, et cela démontre que nous partageons des aspirations communes. Je suis certaine que nous espérons que Hong Kong progresse, que le concept « un pays, deux systèmes » sera maintenu, tout comme nos valeurs fondamentales. J'ai aussi mentionné que les habitants de Hong Kong attendent depuis très longtemps l'instauration du suffrage universel, qui a été promis dans la Loi fondamentale. Chaque fois, nos espoirs ont été anéantis. L'instauration a été remise à plus tard encore et encore, et, chaque fois, nos espoirs ont été anéantis. Maintenant, nous sommes réellement arrivés au moment crucial, puisque nous nous préparons actuellement pour l'élection du chef de l'exécutif en 2017. C'est vraiment comme une marmite à pression poussée au maximum.

L'année dernière, le gouvernement a tenu des consultations. Le titre de l'article relatif à la consultation était « Entamons le dialogue ». Tout le monde à Hong Kong a parlé. Nous avons parlé du système que nous aimerions voir, et tout le monde, évidemment, avait des idées différentes. Toutefois, nos espoirs ont une fois encore été anéantis, puisque le 31 août de l'année dernière, le Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire est parvenu à ce que nous appelons la décision 8-31, une mesure plus contraignante que ce que quiconque avait osé mettre de l'avant à Hong Kong. Cette décision ne découlait pas des discussions qui avaient été tenues à Hong Kong. Elle nous était imposée par Beijing.

Plus tôt ce mois-ci, le gouvernement de la RAS, le gouvernement de Hong Kong, a présenté la proposition qui suit, bien sûr, la décision 8-31. Comme vous l'avez entendu, il s'agit dans les faits de la présélection des candidats par un petit cercle de 1 200 personnes, un comité de nomination contrôlé par Beijing. Au bout du compte, il n'y aurait que deux ou, au plus, trois candidats à Hong Kong, qui auraient été présélectionnés par ce comité de nomination. Cette proposition sera soumise au vote par notre gouvernement, probablement d'ici la fin juin. Selon notre Loi fondamentale, elle doit être appuyée par les deux tiers de l'assemblée législative. Les pandémocrates détiennent plus d'un tiers des sièges, et ils ont promis d'exercer leur droit de veto relativement à cet ensemble de mesures, même si, comme je l'ai dit, nous attendons depuis de nombreuses années.

Actuellement, la société est extrêmement polarisée. Un peu moins de la moitié des gens interrogés se disent: « Écoutez, nous ne pouvons rien faire contre le gouvernement communiste. » Ils sont résignés à notre sort, ils se disent: « Acceptons l'offre, c'est un début. » Toutefois, il y a aussi un pourcentage élevé, près de 40 %, qui s'y opposent farouchement. Nous savons qu'il ne s'agit pas, dans

les faits, d'un suffrage universel. Nous savons aussi qu'une fois que l'offre sera acceptée, elle ne sera plus jamais modifiée. Beijing dira, eh bien, vous avez atteint l'objectif ultime du suffrage universel, et c'est conforme à la loi.

De toute façon, que l'assemblée législative adopte cette mesure ou utilise son droit de veto, c'est un désastre pour Hong Kong à cause de la polarisation et parce que, comme je l'ai dit plus tôt, nous sommes comme une marmite à pression, nous avons vraiment atteint la limite

**●** (1125)

Le gouvernement, bien sûr, blâme tout le monde sauf lui-même. Il blâme les gouvernements étrangers, comme le vôtre, qu'il accuse d'ingérence. Il blâme les médias, qu'il accuse d'attiser la colère du public. Il blâme les universités et les écoles, bien sûr, d'avoir fait en sorte que les étudiants ou les jeunes ne sont pas assez patriotiques, ce qui signifie qu'ils n'aiment pas le Parti communiste. Il accuse aussi les juges de ne pas coopérer avec le gouvernement.

Dans mes notes d'allocution, j'ai expliqué les torts causés à la primauté du droit et à la liberté de presse, une autre de nos valeurs fondamentales, et j'ai donné certains exemples à cet égard. Je serai heureuse d'en dire plus à ce sujet plus tard s'il y a des questions.

Que peut faire le Canada? Je crois qu'il peut en faire beaucoup. Le fait que le gouvernement de Beijing critique toujours les gouvernements étrangers pour leur, entre guillemets, « ingérence » indique que ce que vous dites a un impact important. Chaque voix compte.

M. Larry Diamond, un éminent universitaire américain, a utilisé les termes de George Orwell pour décrire l'ensemble de mesures proposées pour l'élection du chef de l'exécutif. J'ai peur que Hong Kong commence réellement à ressembler à l'univers de George Orwell, puisque, ces temps-ci, la ligne entre la vérité et les mensonges semble souvent floue. J'ai aussi peur que la primauté du droit se transforme en autorité par la loi, puisque notre gouvernement a l'habitude d'appliquer la loi telle qu'il l'interprète. J'ai aussi peur que la force prime le droit, puisque peu importe ce que disent les dirigeants, c'est la bonne direction à prendre.

Le Canada, comme de nombreuses autres puissances internationales, ne peut pas rester là à ne rien faire pendant que des valeurs universelles sont menacées et que ce qui est présenté comme étant un suffrage universel n'en est pas un du tout.

J'appuie tout ce qu'ont dit M. Burton et Nathan Law. J'attends avec impatience de voir l'appui du Canada envers Hong Kong.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant terminer par M. Wong, pour sept minutes, s'il vous plaît.

M. Chi Fung Wong (facilitateur, Scholarism): Monsieur le président et honorables membres du comité permanent, je suis Joshua Wong, facilitateur de Scholarism. J'ai 18 ans et j'étudie présentement à l'université. Je remercie le Parlement canadien de m'avoir invité et donné la possibilité d'être un des représentants de Hong Kong à partager mon témoignage ici.

Aujourd'hui, en tant qu'étudiant, j'espère pouvoir partager l'expérience que j'ai vécue dans ces mouvements sociaux dès l'âge de 14 ans. Je veux aussi vous expliquer comment le gouvernement central de la Chine nuit à l'avenir de la prochaine génération par rapport au système politique et à l'éducation. J'espère que mon témoignage aidera à sensibiliser l'opinion internationale aux progrès de la démocratie à Hong Kong.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2003, 500 000 personnes sont descendues dans la rue à Hong Kong pour protester contre l'article 23 de la Loi fondamentale qui brime la liberté d'expression. De plus, les gens luttaient aussi pour l'avènement du suffrage universel. La participation massive à cette manifestation n'a pas seulement provoqué la démission de Tung Chee Hwa qui était alors chef de l'exécutif de Hong Kong, mais elle a aussi eu pour effet de bloquer l'application de l'article 23 de la Loi fondamentale.

Depuis lors, nous avons pu constater que le gouvernement central désire fortement que les gens de Hong Kong reconnaissent et affirment leur identité chinoise ou leur allégeance au régime communiste chinois. Par conséquent, en 2011, le Bureau de l'éducation s'est attaqué à la question de la reconnaissance de l'identité par les jeunes et les étudiants, et a annoncé que les écoles primaires et secondaires de Hong Kong devaient inclure le cours d'éducation nationale dans leur curriculum scolaire.

Le cours d'éducation nationale comprend plusieurs leçons qui insistent sur la nécessité pour l'étudiant d'être obéissant et fier du gouvernement communiste chinois, au point où les étudiants doivent se sentir émus et fondre en larmes devant le drapeau national pendant la cérémonie de lever du drapeau national. Cela signifie que l'éducation nationale est en fait plus qu'une matière scolaire; c'est plutôt un instrument de lavage de cerveau.

Si le but de l'éducation est d'aider les jeunes à développer leur pensée critique, ces cours d'éducation nationale violent indiscutablement ce principe d'éducation. Cette transmission forcée et brutale du sentiment patriotique démontre que le gouvernement central considère Hong Kong comme une entité obéissante et docile, sans aucun respect du droit des jeunes et des étudiants de développer leur propre sentiment équilibré de patriotisme, y compris le droit de critiquer le gouvernement.

Depuis, j'ai la ferme conviction que les partis politiques et les syndicats d'enseignants ne devraient pas être les seuls à protester contre le cours d'éducation nationale. Il y a quatre ans, quand j'avais 14 ans, j'ai donc mis sur pied une organisation étudiante nommée Scholarism. Nous avons regroupé quelques centaines d'étudiants du secondaire qui défendaient les valeurs fondamentales de la démocratie et de la liberté. Nous avons marché dans la rue, protesté, fait la promotion de nos valeurs et exprimé nos demandes; en très peu de temps, nous avons gagné beaucoup d'appuis dans la population de Hong Kong.

Par la suite, le public a pris connaissance du contenu du cours gouvernemental de lavage de cerveau, nommé le « modèle chinois », qui décrit le Parti communiste chinois comme un organe dirigeant évolué, altruiste et uni. Quand les gens en ont pris connaissance, la contestation contre l'éducation nationale s'est enflammée dans toute la cité. Suite à la grève de la faim de certains étudiants et à l'occupation par 120 000 manifestants du bureau central du gouvernement, le gouvernement a été forcé de mettre le cours d'éducation nationale sur la tablette. Je n'avais que 15 ans à ce moment-là.

Auparavant, les gens pensaient que les mouvements politiques ne pouvaient être menés que par des partis politiques et des syndicats de travailleurs. Personne ne pouvait s'imaginer que des étudiants du secondaire pouvaient organiser un mouvement social. Après les succès du mouvement contre l'éducation nationale, plus de gens ont exprimé leurs inquiétudes et apporté leur appui aux manifestations des organisations étudiantes. De nombreuses personnes ont découvert que c'était l'énergie, la persévérance, la détermination et le courage des étudiants qui leur avaient permis de se tenir debout sur la scène de l'histoire en faveur d'un système politique plus équitable. C'est pourquoi, après le mouvement contre l'éducation nationale, Scholarism a continué de lutter pour le suffrage universel.

L'année dernière, il y a eu diverses activités menées conjointement avec la Fédération des étudiants pour exprimer notre insatisfaction à l'endroit d'une décision prise le 31 août, y compris une grève étudiante à laquelle ont participé 1 000 élèves du secondaire et plus de 10 000 du niveau universitaire et le retour sur la Place civique, le 26 septembre, qui a déclenché la Révolution des parapluies. Après environ 80 jours d'occupation, la Révolution des parapluies n'a pas atteint ses objectifs, malgré la participation de 200 000 manifestants de Hong Kong.

**●** (1130)

Mais d'après mon expérience de la participation à un mouvement social, je tiens à dire à chaque honorable parlementaire ici présent et à tous les Chinois du Canada qu'après le Mouvement contre l'éducation nationale et la Révolution des parapluies, la vie des étudiants de Hong Kong ne sera plus jamais la même. Nous sommes déjà dans l'ère d'une profonde conscientisation politique. C'est pourquoi j'ai encore de l'espoir, même si la Révolution des parapluies n'a pas donné de résultats concrets, même si les gens qui sont pro-Chine tentent continuellement de supprimer la liberté universitaire, même si les protestataires font toujours l'objet de poursuites judiciaires à caractère politique.

Tous les honorables parlementaires ici présents peuvent penser que, dans un pays démocratique, la politique est l'affaire des partis politiques et des politiciens professionnels, qu'un mouvement social dans la rue ne devrait être enclenché que par un petit groupe d'étudiants universitaires idéalistes. Mais, depuis quatre ans, les participants au mouvement social sont de plus en plus jeunes à Hong Kong. Le phénomène de la Révolution des parapluies en est un exemple frappant. Des enfants de 13 ans ont pris part à la grève étudiante dans la rue, des filles de 14 ans portant des lunettes de sécurité, des masques et des casques se sont tenues debout malgré les bombes lacrymogènes, pendant que d'autres étudiants de 15 ans n'ont pas hésité à se faire arrêter pour désobéissance civile. Non seulement des jeunes de dernière année du secondaire, mais aussi des jeunes de première année du secondaire, sont devenus activistes.

Je comprends qu'il peut y avoir beaucoup de calcul politique dans les relations internationales. Chaque jour vous pouvez assister de façon routinière à ce genre de témoignage, et peut-être que votre opinion, quelle qu'elle soit sur les enjeux de Hong Kong, n'aura aucune incidence sur votre prochaine élection. Mais considérez les choses d'un autre point de vue: les enfants qui participent à la Révolution des parapluies ont le même âge que vos garçons et vos filles à la maison. Peut-être qu'il vous est difficile de comprendre pourquoi ces étudiants qui vivent dans un centre financier international sont prêts à mettre leur avenir en péril et à lutter pour des réformes sociales, sans tenir compte du risque d'être mis sur une liste noire et de se voir interdire l'entrée en Chine, ou de se retrouver avec un dossier criminel qui pourrait avoir un impact sur leur carrière. Les jeunes savent que la participation au mouvement social peut avoir des conséquences sur leur future carrière, mais ils peuvent aussi voir que le système actuel n'a pas d'avenir; la seule façon de s'en sortir est de transformer le système social actuel.

J'espère que le Parlement canadien continuera de se préoccuper de la situation à Hong Kong, que vous userez de votre influence et ferez pression sur le gouvernement chinois, puisque le maintien de la surveillance et de l'engagement international est un moyen efficace d'appuyer les libertés démocratiques et les droits humains à Hong Kong.

C'est la fin de ma déclaration. Merci.

• (1135)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Wong.

Nous allons maintenant passer à M. Dewar pour sept minutes de questions et réponses.

Monsieur Dewar, c'est à vous.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous ceux qui nous ont présenté un témoignage ici, à Ottawa, ou depuis Hong Kong.

Je tiens tout d'abord à signaler que je suis très impressionné par les témoignages que nous avons entendus, plus particulièrement ceux présentés par nos jeunes invités, surtout celui de M. Wong, que nous venons d'entendre.

Le comité des affaires étrangères examine la situation depuis le début de la révolution des parapluies, principalement parce qu'il estime que le Canada a un rôle extraordinairement important à jouer au moment de veiller à ce que la Chine et Hong Kong respectent les engagements — auxquels le Canada n'est pas étranger — qu'ils ont pris l'un à l'égard de l'autre.

Monsieur Burton, pendant votre exposé, vous avez mentionné que la position de la Chine avait changé. Je pense que nous devons donc modifier à notre tour notre position pour donner suite à ce changement.

Je tiens également à souligner qu'un Parlement qui nous est apparenté, à savoir celui du Royaume-Uni, a récemment présenté un rapport d'étude sur Hong Kong, dont voici un extrait:

Le maintien de la lettre et de l'esprit de la Déclaration conjointe est essentiel à la réussite économique et commerciale de Hong Kong [...] Outre les débats sur la réforme constitutionnelle, des discussions ont révélé une préoccupation généralisée selon laquelle l'autonomie, les droits et les libertés garantis à Hong Kong en vertu de la Déclaration conjointe et de la Loi fondamentale ont été graduellement fragilisés au cours des dernières années [...]

Ces propos sont tirés d'un rapport publié par un comité du Parlement du Royaume-Uni.

Nous sommes en train de mener une étude. Nous entendons formuler des recommandations à l'intention de notre Parlement. Je suis ravi que quelques-uns des témoins que nous avons entendus aient fait des recommandations.

Monsieur Law, vous avez parlé de la situation qui règne depuis la révolution des parapluies, des manifestations qui ont eu lieu et des conditions dans lesquelles les gens vivent. J'aimerais que vous me parliez de la situation qui règne actuellement à Hong Kong en ce qui a trait aux manifestations pacifiques, à la liberté d'expression et à la liberté de la presse. Je tiens à mentionner que nous avons célébré en fin de semaine la Journée de la liberté de la presse. Pourriez-vous faire le point de la situation sur le terrain à Hong Kong concernant les étudiants, les personnes qui veulent continuer de s'exprimer et la presse?

Merci.

#### M. Kwun Chung Law: Merci de la question.

Tout d'abord, pour ce qui est de la situation à Hong Kong, je crois que l'avenir est très déprimant et très désespérant pour bien des personnes qui ont pris part au mouvement des parapluies. Ces gens cherchent des façons de changer la situation actuelle. En ce qui a trait à leur volonté de manifester de façon pacifique, je vous dirai qu'il y a toujours beaucoup de personnes qui croient à l'importance et à l'efficacité des manifestations pacifiques.

Bon nombre de gens affirment et soutiennent à Hong Kong qu'il faudrait adopter une ligne de conduite plus radicale en matière de manifestations. On peut constater que les avis divergent énormément à cet égard à Hong Kong. Des façons de pensée de plus en plus radicales voient le jour là-bas.

Quant à la liberté de la presse, elle est en voie, selon moi, d'atteindre l'un de ses degrés les plus bas depuis la rétrocession de 1997. D'après une recherche menée par quelques organes de presse, plus de 80 % des éditeurs et des librairies de Hong Kong sont sous l'emprise du Parti communiste.

En outre, une foule de cadres supérieurs de chacun de ces organes sont nommés par des gens en place en Chine. Je ne sais plus quelle organisation a créé un indice selon lequel la liberté de la presse à Hong Kong avait perdu à peu près 20 points au cours des dernières années et s'établissait à présent à 80 environ. Je crois que la liberté de la presse à Hong Kong soulève d'énormes préoccupations. À mon avis, il s'agit de l'une des questions sur lesquelles tous les militants et tous les politiciens de Hong Kong devront faire porter leurs efforts dans l'avenir.

**●** (1140)

M. Paul Dewar: Monsieur Burton, je suis intéressé à entendre votre point de vue puisque vous avez exercé des fonctions pour le compte de notre pays et que vous êtes demeuré au courant de la situation. À votre avis, le Canada a-t-il des occasions de collaborer avec d'autres pays partageant les mêmes idées? Nous avons entendu M. Law recommander au Canada d'envisager de s'allier à d'autres pays intéressés au moment d'appuyer le traité et de faire en sorte qu'il soit véritablement mis en application. Quel est votre avis là-dessus? Avec qui pourrions-nous collaborer ou nouer des relations à cette fin?

M. Charles Burton: Je pense assurément qu'il est important que nous nous exprimions sur cette question. J'ai pris note de la lettre hors du commun que l'ambassadeur de Chine au Canada a écrite à propos des présentes séances et du fait qu'elles pourraient perturber les relations entre la Chine et le Canada. À mes yeux, si le gouvernement de la Chine a fait cette tentative sans précédent de s'immiscer dans le processus d'un comité parlementaire, c'est qu'il est embarrassé chaque fois qu'une personne réputée à l'échelle internationale pour son intégrité sans faille comme Martin Lee prend la parole pour nous dire des choses absolument vraies. J'ai lu la transcription de son témoignage. Chaque mot qu'il contient sonne juste. J'estime qu'il s'agit d'un témoin très crédible.

Je pense que les Chinois préfèrent qu'on présente ses observations dans le cadre de rencontres individuelles. Ils aimeraient mieux que des membres de l'ambassade du Canada aillent rencontrer le ministre des Affaires étrangères de la Chine un jour, que les représentants de la Suède fassent la même chose le lendemain, et ainsi de suite. Toutefois, selon ce que j'ai pu observer dans le cadre de mes fonctions à l'ambassade, il était beaucoup plus efficace de mener une opération multilatérale regroupant plusieurs pays que d'agir isolément, un pays après l'autre, au moment de nous intéresser au gouvernement de la Chine et d'obtenir une réaction de sa part.

À coup sûr, comme Nathan Law l'a mentionné, un certain nombre de pays ont soutenu la Déclaration conjointe sino-britannique. C'est ce que la Chine et la Grande-Bretagne souhaitaient: amener divers pays à déclarer qu'ils appuyaient le processus. Je pense que nous nous attendions naturellement à ce que ces pays mettent en place une certaine forme de mécanisme plurilatéral permettant aux membres de la société civile et à d'autres intervenants de Hong Kong de leur fournir collectivement des renseignements détaillés sur les allégations selon lesquelles cet accord n'est pas respecté conformément au droit international, et que, par conséquent, nous devrions formuler des observations efficaces à l'intention du gouvernement de la Chine. Ces observations pourraient être formulées publiquement, de manière à ce que le gouvernement de la Chine prenne conscience du fait que ses actes à cet égard ternissent son image.

Nous pouvons rester les bras croisés et nous dire que la Chine est un très vaste pays, Hong Kong, un petit territoire, et que nous avons donc intérêt à ne pas contrarier le régime communiste chinois, vu que cela pourrait nuire à nos activités commerciales. Toutefois, il s'agit là exactement de ce que souhaite le gouvernement de la Chine — il veut que nous sacrifiions simplement Hong Kong pour le plus grand bien du Canada et d'autres facettes de ses relations avec la Chine

J'avancerais qu'une telle inaction irresponsable de notre part aurait l'effet contraire, vu que nous perdrions le respect du gouvernement de la Chine. Nous pourrions nous attendre à ce qu'il repousse davantage les limites dans des domaines qui revêtent un intérêt pour nous, par exemple le cas relevant des affaires consulaires de Kevin Garratt, Canadien soupçonné de cyber-espionnage, et divers accords commerciaux inéquitables qui nous préoccupent en ce moment.

Le président: Merci, monsieur Burton.

Je dois vous interrompre puisque le temps est écoulé.

M. Paul Dewar: Monsieur le président, j'aimerais simplement formuler un commentaire avant de céder la parole.

C'est la première fois qu'un gouvernement étranger fait des observations à propos des activités du comité. J'ai été choqué, en tant que vice-président du comité, que l'ambassade de Chine nous envoie une lettre pour nous demander essentiellement de mettre un frein à nos travaux.

Je pense que cela méritait d'être répété.

Le président: Merci.

Monsieur Trottier, vous avez la parole pour sept minutes.

M. Bernard Trottier (Etobicoke—Lakeshore, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie M. Dewar de son intervention.

D'abord et avant tout, je remercie nos invités d'être ici aujourd'hui. Il est très important que leur message soit entendu non seulement par les membres du comité, mais également par le reste du monde, et c'est pourquoi nous leur offrons la présente tribune. Tout ce qu'ils diront ici, au sein de notre démocratie ouverte, sera enregistré, et leur témoignage sera entendu par une multitude de Canadiens et de personnes partout dans le monde.

Je tenais simplement à mentionner que, à titre de parlementaires et de membres du gouvernement, nous faisons un certain nombre de choses. Notre gouvernement et d'autres démocraties du monde ont fait des déclarations officielles. Nous faisons des déclarations au sein de notre Parlement. Nous adoptons des motions. Nous entreprenons des études. J'entends de nombreux témoins dire que le gouvernement de la Chine tient compte de tout ce qui se fait et se dit. Toutefois, on a l'impression qu'il n'en fait qu'à sa tête et qu'il poursuit simplement dans la même voie.

Je pourrais peut-être m'adresser d'abord à vous, madame Eu. Pourriez-vous nous décrire quelques-unes des répercussions et des modifications réelles que ces énoncés, ces déclarations, ces motions et ces études pourraient avoir sur la manière dont le gouvernement de la Chine se comporte?

• (1145)

**Mme Audrey Eu:** J'aimerais d'abord ajouter quelque chose aux propos de Nathan. Selon une étude menée par Freedom House, l'indice de liberté de la presse à Hong Kong a chuté à 83, ce qui équivaut à « partiellement libre ». De plus, dans mes notes d'allocution, je cite des propos qu'a tenus la Hong Kong Journalists Association au début de son rapport.

En réponse à votre question concernant le fait que la Chine semble faire fi de ce que tout le monde dit et se contente d'aller de l'avant, je dirai que, selon moi, toutes les interventions ont un effet cumulatif, et qu'il viendra un moment où la Chine ne pourra pas se tenir seule contre une communauté internationale unie qui défendrait véritablement des valeurs universelles. La Chine, bien entendu, met actuellement de l'avant notre mode électoral et estime qu'il s'agit de la façon spécifiquement chinoise de mener des élections. Nous voulons insister sur le fait qu'il existe des normes universelles en matière d'élections, bien qu'il n'y ait aucun modèle électoral universel. Ainsi, même si la communauté internationale, dont le Canada fait partie, déclare d'une seule et même voix qu'une proposition donnée ne cadre pas avec les normes internationales, cela est important pour la Chine. La Chine veut être considérée comme une puissance mondiale. Elle veut être vue comme un pays semblable aux autres.

Cela revêt également de l'importance pour la population de Hong Kong. Comme je l'ai dit, un peu moins de la moitié des gens croient qu'il n'y a rien à faire, que personne ne les aidera et qu'ils doivent simplement accepter tout ce qu'on leur offre. Si la communauté internationale déclare: Hong Kong est des nôtres, et tout le monde a le devoir de respecter les normes internationales, cela constituera un message très important également pour les gens de Hong Kong.

Comme je l'ai dit, j'estime que chaque intervention a un effet cumulatif. Il ne faut pas abandonner ou arrêter simplement parce qu'on croit que la Chine n'écoute pas ce qu'on dit.

**M. Bernard Trottier:** [*Note de la rédaction: inaudible*] mesures semblent être prises par le gouvernement de la Chine en réaction à ces déclarations et motions officielles et à des gestes posés par divers parlements et divers gouvernements du monde entier?

M. Charles Burton: Cela n'est pas resté entièrement sans réponse. Par exemple, le dalaï-lama est venu au Canada à plusieurs occasions — la plus récente remonte, je crois, à 2012 — et a rencontré le premier ministre. L'ambassade de Chine a fait des déclarations selon lesquelles une rencontre entre le premier ministre et Sa Sainteté le dalaï-lama aurait des conséquences désastreuses sur les relations entre les deux pays, mais une fois que le dalaï-lama quitte le Canada, il semble que l'affaire soit oubliée.

Il est évident que la Chine a d'importants intérêts économiques dans les secteurs de l'énergie et des minerais au Canada, et que ces questions d'ordre politique n'auront pas d'incidence sur l'intérêt global que revêt pour elle le fait d'acquérir ce que le Canada a à offrir en tant que fournisseur stable de produits énergétiques et miniers. À mes yeux, il s'agit en grande partie de paroles en l'air destinées à intimider le gouvernement du Canada de manière à ce qu'il n'aborde pas nos préoccupations relatives aux allégations de graves violations des droits de la personne en Chine.

À ce jour, je ne crois pas qu'un quelconque lien ait été établi entre les déclarations du Canada et ses intérêts d'ordre économique ou autres en Chine. En fait, j'ai mené une étude sur cette question. J'ai examiné des statistiques afin de déterminer, par exemple, si la diplomatie discrète en matière de droits de la personne de l'ère Chrétien avait permis au Canada de faire de meilleures affaires avec la Chine, mais je n'ai pas pu trouver le moindre lien entre les deux. En fait, les parts de marché du Canada en Chine ont augmenté après que M. Harper a fait ses déclarations selon lesquelles nous ne sacrifierions pas nos valeurs sur l'autel du dollar tout-puissant.

• (1150)

M. Bernard Trottier: La réalité, c'est que, quoi qu'il en soit, nos échanges avec la Chine sont marqués par un énorme déséquilibre commercial, de sorte que, si l'un de nous doit pâtir d'une détérioration de nos liens commerciaux, ce sera, à bien des égards, la Chine.

Ma prochaine question s'adresse à l'étudiant qui a témoigné. En règle générale, pour déclencher une révolution communiste, il faut d'abord prendre le contrôle de l'armée, ensuite prendre le contrôle des stations de radio, et enfin, prendre le contrôle des écoles.

Que se passe-t-il dans les écoles, qui sont les bastions de la pensée et de l'information indépendantes? Y a-t-il eu une quelconque restriction de la liberté des universités au cours des deux dernières années à Hong Kong?

# M. Kwun Chung Law: Merci de la question.

En ce qui concerne la liberté des universités, je vous dirai qu'aucune ingérence majeure n'a été commise, mais qu'on dispose de quelques informations concrètes qui prouvent qu'on tente véritablement d'intervenir dans les affaires des universités depuis la Chine continentale. Il y a des rumeurs et des signes selon lesquels le Parti communiste veut faire quelque chose à l'échelon universitaire. Par exemple, il existe une foule de conseils universitaires, et leurs présidents ont été remplacés par des collègues de C.Y. Leung, l'actuel chef de l'exécutif, qui agit habituellement comme une sorte de partenaire du Parti communiste.

Les nominations de ce genre dénotent une volonté du Parti communiste d'empiéter sur la liberté et les affaires des universités.

M. Bernard Trottier: Quant à vous, monsieur Wong, pouvezvous faire des commentaires sur ce...

Le président: C'est tout le temps dont vous disposiez. Vous aurez peut-être la chance de vous reprendre au prochain tour.

Nous allons maintenant passer à M. Garneau. Vous avez sept minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Merci beaucoup.

Je remercie tous les témoins des exposés qu'ils nous ont présentés ce matin de façon très éloquente et, si je puis dire, de façon passionnée. À coup sûr, au moment où se déroulait la révolution des parapluies, j'ai vu énormément de passion. Comme la plupart des Canadiens, j'ai suivi cela à la télévision, et j'ai lu sur le sujet. Si vous le permettez, j'aimerais maintenant approfondir un peu les choses.

Madame Eu, je pourrais peut-être commencer par une chose que vous avez dite et qui est liée à la première question que je voulais vous poser à propos de la nature de l'opinion publique au sein de la société de Hong Kong. Vous avez affirmé qu'un peu moins de la moitié de cette société estime qu'il s'agit d'une cause désespérée et est en quelque sorte résignée, si je peux présenter les choses de cette façon. En tout cas, c'est de cette façon que j'ai interprété vos propos. Et puis, vous avez mentionné que 40 % de la population avait dit qu'il faudrait lui passer sur le corps.

Je me demande si vous êtes en mesure de nous fournir quelques explications supplémentaires en ce qui concerne le premier groupe, celui composé des gens que vous considérez comme résignés à ce que la Chine impose sa volonté. S'agit-il de gens résignés qui aimeraient beaucoup mieux être en mesure d'influer sur le déroulement des élections, ou de résidants de Hong Kong qui sont carrément favorables à la Chine?

#### Mme Audrey Eu: Merci de la question.

Bien entendu, une certaine partie de la population de Hong Kong acquiescera aux moindres volontés du Parti communiste ou des autorités centrales. Une proportion d'environ 55 % de la population — proportion qui peut même atteindre un peu plus de 60 % de la population — appuierait les candidats pan-démocrates ou démocrates dans le cadre des élections générales. Toutefois, il y aura toujours une proportion allant de 30 à 40 % de la population qui soutiendra les candidats qui représentent le pouvoir en place, et cette proportion est à la hausse.

Ainsi, dans le cadre de ce mode électoral, la proportion est de près de 50 %. Environ 47 ou 48 % des personnes sondées ont affirmé qu'elles souscriraient à ce mode électoral tout en sachant qu'il ne s'agit pas du suffrage universel ni d'un modèle parfait ou idéal.

Si j'avance que l'appui aux candidats représentant l'ordre établi va croissant, c'est d'abord parce que le gouvernement communiste a toujours utilisé ses ressources pour les aider, notamment en prenant pour cible les personnes susceptibles de faire des dons aux partis démocrates. Par exemple, on a piraté le compte de courrier électronique d'un propriétaire de journaux qui a l'habitude de verser des dons aux partis démocratiques. On s'est emparé non seulement de ses courriels liés aux dons qu'il a faits, mais également de ceux qu'il avait envoyés à son épouse ou à sa femme de ménage philippine, ou bien ceux où il indique le montant qu'il verse à tous ses employés. Ainsi, on exerce beaucoup de pressions sur les gens d'affaires de manière à ce qu'ils ne soutiennent pas les candidats ni les partis démocratiques.

En outre, il y a des circonscriptions fonctionnelles, où les dés sont essentiellement pipés. Il est toujours possible de planifier le vote en créant plus d'organisations, de syndicats et d'entreprises. Tout est toujours contrôlé par les entreprises et d'autres organisations.

Il est extrêmement difficile de changer le régime politique et la structure de pouvoir en place au sein du Parlement, et il serait évidemment difficile de le faire en vue de l'élection à venir. C'est pourquoi la population de Hong Kong est de plus en plus désillusionnée. C'est aussi la raison pour laquelle il est très important, comme je l'ai dit au cours de mon intervention précédente, que la communauté internationale fasse entendre sa voix. Elle doit le faire non seulement pour s'adresser au gouvernement de la Chine, mais aussi pour que la population de Hong Kong sache qu'on ne l'a pas abandonnée à son propre sort.

#### (1155)

M. Chi Fung Wong: J'aurais quelque chose à ajouter en ce qui concerne la raison pour laquelle près de la moitié des citoyens de Hong Kong soutiendraient tout de même les propositions de réforme politique découlant de la décision inéquitable prise par le Parti communiste le 31 août dernier. Cela s'explique par le fait que le gouvernement accorderait à chaque citoyen le droit de voter aux prochaines élections. Le hic, c'est que le gouvernement essaie de faire croire aux électeurs que le droit de vote signifie le droit de choisir. Cependant, dans les faits, si l'unique critère du suffrage universel tient à l'application du principe « une personne, un vote », on peut affirmer que le suffrage universel est aussi en vigueur en Corée du Nord.

Nous espérons qu'un plus grand nombre de pays étrangers feront part de leurs préoccupations en ce qui concerne la norme du suffrage universel. L'obtention d'un droit de vote n'est pas assimilable à l'obtention du droit de choisir un candidat, vu que seules les personnes favorables au pouvoir en place à Beijing pourront se porter candidates aux prochaines élections. Il ne s'agit pas d'un véritable suffrage universel.

#### M. Marc Garneau: Merci.

J'aimerais poser une question à propos de l'article 45 de la Loi fondamentale. Voici un extrait de ce texte législatif: « La méthode de sélection du chef de l'exécutif doit être déterminée à la lumière de la situation actuelle de la Région administrative spéciale de Hong Kong et conformément au principe d'évolution progressive et méthodique. » Je dois admettre que la notion de « principe d'évolution progressive et méthodique » me semble extrêmement vague. Je ne vous demanderai pas de la définir, mais vous pouvez le faire si vous le souhaitez.

Est-ce que la Loi fondamentale ou un autre document directeur comporte des dispositions concernant expressément la procédure relative aux nominations par le chef de l'exécutif? Est-ce que l'un de ces textes énonce une exigence selon laquelle ces nominations doivent être faites par la Chine?

#### Mme Audrey Eu: Je pourrais peut-être répondre à cette question.

En ce qui a trait au « principe d'évolution progressive et méthodique », je vous dirai que, dans les faits, nous n'en sommes déjà plus là. Il s'agissait de l'expression qu'on utilisait afin de remettre sans cesse les choses à plus tard, jusqu'à ce que nous exigions qu'on nous fournisse un échéancier, ce qui a ultérieurement été fait: il a été établi que l'élection au suffrage universel du chef de l'exécutif aurait lieu d'ici 2017, et que l'élection au suffrage universel des membres de l'assemblée devrait normalement se tenir en 2020.

Nous avons donc dépassé ce stade. La situation qui règne actuellement à Hong Kong est très importante, vu que, comme je l'ai dit plus tôt, même si les gens de Hong Kong ont proposé toutes sortes de modèles dans le cadre d'une prétendue consultation menée l'an dernier par le gouvernement, aucun de ces modèles n'a été retenu, pas même le plus conservateur d'entre eux. Le modèle qui a été établi ne cadre pas avec la situation qui règne en ce moment à Hong Kong. Il nous a été imposé par Beijing.

Vous nous avez demandé de vous indiquer si la Loi fondamentale comportait d'autres dispositions touchant l'élection du chef de l'exécutif. En fait, c'est le cas. L'annexe I de la Loi fondamentale énonce la méthode applicable aux 10 premières années, de 1997 à 2007.

À l'époque, à Hong Kong, nous pensions tous que l'élection au suffrage universel du chef de l'exécutif serait instaurée en 2007, vu que, au bout de 10 ans, nous serions prêts pour cela, conformément au « principe d'évolution progressive et méthodique ». Bien entendu, cela a d'abord été repoussé de cinq ans, puis une nouvelle fois de cinq ans, et donc de 10 ans.

L'article 45 prévoit que le mode d'élection serait fondé sur un comité des candidatures, lequel doit être « largement représentatif ». Il s'agit là d'un élément qu'on doit garder présent à l'esprit. Nous ne disposons d'aucun comité des candidatures. Il y a cinq ans, l'ANP a déterminé que le comité des candidatures pourrait être établi ou constitué en conformité ou en fonction du comité de sélection. Cependant, nous avons fait l'an dernier un pas en arrière en raison d'une décision de l'ANP ordonnant essentiellement que le comité des candidatures soit constitué en conformité exacte avec le comité de sélection, lequel comporte quatre secteurs et 38 sous-secteurs. Comme je l'ai dit plus tôt, la majeure partie d'entre eux sont sous l'emprise de Beijing. L'électorat du comité des candidatures ne représente que 7 % de la population, de sorte qu'il n'est pas largement représentatif.

## **●** (1200)

Le président: Merci beaucoup. C'est tout le temps dont nous disposions.

Nous allons entreprendre le deuxième tour de questions et de réponses. Chaque membre disposera de cinq minutes. Nous allons commencer par M. Hawn.

Vous avez cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

L'hon. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous nos invités des exposés très percutants qu'ils nous ont présentés.

Le gouvernement communiste de Beijing et son ambassadeur devraient avoir honte de leurs tentatives d'ingérence. Je sais qu'ils suivent nos débats.

Monsieur Burton, j'aimerais que nous parlions de l'importance que revêt le fait d'affronter les gens comme ceux qui composent le gouvernement communiste en place à Beijing. En ce qui concerne les échanges, on semble avoir remplacé la méthode douce par le message un peu plus dur du premier ministre Harper, comme vous l'avez mentionné, et cela a eu pour effet d'accroître les échanges. Il se peut que d'autres facteurs aient joué un rôle à ce chapitre, mais j'aimerais que vous nous disiez dans quelle mesure il est important de prendre au mot les personnes de ce genre et de leur faire comprendre — peut-être au moyen de la diplomatie — qu'il est dans leur plus grand intérêt de changer leurs façons de faire.

M. Charles Burton: En général, nous nous attendons à ce que le gouvernement de la Chine respecte les accords internationaux, ce qui englobe les ententes relevant de l'OMC et tous les accords internationaux auxquels la Chine a adhéré.

Je pense que le gouvernement de la Chine a tendance à repousser les limites habituelles en ce qui concerne l'interprétation de ces accords, et j'estime que nous devrions faire clairement savoir que nous ne laisserons pas faire cela sans rien faire. Cela vaut également pour ce qui est de l'application de l'article 45, dont M. Garneau a parlé. Lorsque le gouvernement de la Chine et le gouvernement de la Grande-Bretagne ont expliqué au gouvernement du Canada la manière dont les choses allaient se dérouler en 2017, il était question non pas d'un simulacre d'élection, mais d'une élection dans le cadre de laquelle la population de Hong Kong serait en mesure de choisir librement les représentants de ses aspirations afin qu'ils préservent le caractère de Hong Kong, de même que ses lois et ses pratiques, y compris celles liées à la liberté d'expression, et ce, jusqu'à ce que la période 50 ans soit terminée. C'est de cette façon que nous avions compris les choses, et c'est de cette façon que la Chine nous les avait présentées.

Est-ce que les citoyens de Hong Kong qui affirment soutenir l'entente souhaitent véritablement qu'on procède à une restriction de leurs droits fondamentaux? Combien de gens veulent qu'on limite leur accès à Internet? Combien de membres de l'Église catholique romaine veulent que cette institution devienne illégale, comme c'est le cas en République populaire de Chine, où l'on ne reconnaît pas l'autorité de cette instance étrangère qu'est le pape et où l'on doit appartenir à une organisation désignée sous l'appellation Association patriotique catholique?

Les gens désirent ardemment être libres et bénéficier des avantages de la citoyenneté, et je crois qu'il s'agit là de ce que nous souhaitons préserver à Hong Kong, car nous pouvons le faire. En ce qui concerne la Chine, je dirai que nous n'avons conclu aucun accord international qui contraint le gouvernement de la Chine à traiter la population d'une façon qui va au-delà des attentes habituelles établies au titre de la Déclaration universelle des droits de l'homme, mais la souveraineté qu'elle exerce sur Hong Kong est restreinte par la déclaration conjointe. Nous souscrivons à cette déclaration, et si nous n'exigeons pas qu'il la respecte, le gouvernement de la Chine conclura que nous ne nous attendons pas à ce qu'il respecte les promesses qu'il nous a faites, et c'est dans cet esprit qu'il poursuivra ses relations avec nous.

L'hon. Laurie Hawn: Je n'avais jamais entendu parler de cette association patriotique. Elle est bien bonne.

Pour l'essentiel, nous devons continuer à prendre ces gens au mot. C'est à cela que je veux en venir.

Madame Eu, vous avez dit que les opinions formulées par des pays étrangers revêtaient de l'importance pour le gouvernement communiste. Est-ce que ces messages parviennent jusqu'aux oreilles de la population chinoise? Si je pose la question, c'est que, il y a de cela deux ou trois ans, j'ai passé un peu de temps à Taïwan, où beaucoup de gens de la Chine continentale se rendent pour faire du magasinage et d'autres choses. Je suis certain que le même phénomène se produit à Hong Kong. Lorsqu'ils retournent chez eux, ces gens parlent, je crois — en fait, j'en suis sûr, vu qu'ils m'ont dit qu'ils le faisaient — de la liberté relative qui règne à Taïwan et à Hong Kong.

Quelle importance cela revêt-il au moment de transmettre le message aux gens de la Chine continentale qui ne voyagent pas? Un jour ou l'autre, le changement viendra de l'intérieur. Les choses se passent toujours ainsi. Cela peut prendre beaucoup de temps, mais il surgit de l'intérieur. Le message est-il transmis aux gens de la Chine continentale, et trouve-t-il un quelconque écho parmi eux?

**(1205)** 

Mme Audrey Eu: Je suis certaine que la situation qui règne à Hong Kong est connue d'un certain nombre de personnes qui vivent en Chine continentale. En fait, bon nombre de continentaux voyagent et étudient à l'étranger. Ils ne se déplacent pas uniquement pour magasiner. De plus, il leur arrive de contourner le pare-feu de façon à accéder par Internet à ce qui se passe. Pendant la Révolution des Parapluies, j'ai vu des continentaux venir ici à seule fin de voir par eux-mêmes de quoi il retournait. Lorsque je leur ai demandé s'ils étaient inquiets, ils m'ont répondu qu'ils souhaitaient simplement prendre part au mouvement. En fait, ils m'ont reconnue, même s'ils étaient d'une région située bien au nord.

Je suis sûre que l'instauration du suffrage universel et le respect des droits de la personne à Hong Kong enverraient également un message important à la Chine, et qu'il s'agit aussi de l'une des raisons pour lesquelles la Chine retarde la réalisation de sa promesse de nous accorder le suffrage universel.

Le président: C'est tout le temps dont nous disposions pour ce tour.

Nous allons maintenant passer à M. Dewar. Vous avez cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

#### M. Paul Dewar: Merci, monsieur le président.

Je tiens simplement à rappeler, comme un témoin l'a fait, que le Parlement a adopté une motion avec le consentement unanime de tous les partis représentés à la Chambre. Pour l'essentiel, il s'agissait de déclarer publiquement que le Parlement enjoignait aux parties à faire preuve de retenue pendant les manifestations, qui étaient pacifiques, comme nous l'avons entendu de nos témoins. Il s'agissait aussi de demander instamment le respect de l'accord dont nous avons parlé — lequel était fondé sur le principe du « un pays, deux systèmes » — et l'instauration d'un dialogue responsable sur la réforme électorale. Voilà en quoi consistait la motion du Parlement. Je pense qu'il était important de le rappeler.

Madame Eu, vous avez été députée du Conseil législatif de Hong Kong de 2000 à 2012, si je ne m'abuse. Je suis curieux de savoir quels changements vous avez observés au chapitre des relations avec la Chine, et plus particulièrement sur le plan de la vie politique au cours de cette période de 2000 à 2012. Quelles répercussions les changements politiques et sociaux survenus en Chine à cette époque ont-elles eues sur le débat à Hong Kong? J'aimerais que vous nous parliez un peu de ce que vous avez pu observer, en tant que législatrice, en ce qui a trait à la nature des relations de Hong Kong avec la Chine. Que s'est-il passé en Chine au cours de cette période? Quels effets ces événements ont-ils eus sur la population de Hong Kong?

**Mme Audrey Eu:** J'ai été élue à l'assemblée législative en 2000. En 2003, comme Joshua l'a mentionné plus tôt, l'article 23 a été adopté. À ce moment-là, j'étais législatrice. Je craignais vivement que Hong Kong n'adopte la loi sur la sécurité nationale.

À ce moment-là, je croyais que les gens de Hong Kong ne se souciaient guère de cela, mais à ma grande surprise, un demi-million de personnes sont descendues dans la rue. C'était une journée d'une chaleur accablante, et cela a été une manifestation très impressionnante et extrêmement touchante. Même si, au départ, nous n'étions qu'une minorité du Conseil législatif à nous opposer à l'adoption de l'article 23, cette manifestation a été si saisissante que, au bout du compte, certains membres de la majorité ont changé d'avis et se sont rangés à notre avis. Par conséquent, le gouvernement ne disposait plus d'un nombre de voix suffisant pour adopter l'article 23. Comme un membre du comité l'a dit plus tôt, le changement doit provenir de l'intérieur.

Depuis 2003, Beijing s'affaire à accroître sans cesse l'emprise qu'il exerce sur Hong Kong, à telle enseigne qu'il contrôle à présent nos élections. L'assemblée législative a beaucoup changé depuis ce temps. À l'époque, les gens se traitaient à tout le moins avec politesse et courtoisie. Aujourd'hui, les choses sont extrêmement difficiles. En outre, les relations entre l'assemblée législative et le gouvernement sont très mauvaises.

Lorsque j'étais membre de l'assemblée législative, le gouvernement de Beijing faisait au moins preuve d'une très grande courtoisie; il croyait que cela lui permettrait d'obtenir notre adhésion, mais comme il sautait aux yeux qu'il n'allait pas nous accorder nos droits, nous nous sommes évidemment tenus debout. Ainsi, aujourd'hui même, l'ancien chef de l'exécutif, M. Tung, a déclaré que ceux qui s'opposent au Parti communiste verront leur candidature rejetée et ne pourront pas participer aux élections. Quelqu'un lui a posé la question suivante: « Qu'en est-il d'Audrey Eu? » Il a répondu: « Elle sait ce qu'elle a fait. » Il s'agit là d'une réponse typique du discours communiste.

Bien entendu, à mon point de vue, un énorme changement est survenu depuis sur le plan des relations qu'avaient les fonctionnaires de Beijing.

• (1210)

M. Paul Dewar: Ce que vous dites m'intrigue. Vous avez expliqué que, à un moment donné, vous avez cru qu'il n'y avait pas de possibilité, puis les gens sont descendus dans la rue. Il est clair que le message a été transmis à l'assemblée législative et qu'il y a eu une occasion de changer les choses.

Je suis curieux de savoir une chose. C'est ma dernière question, car il ne me reste plus beaucoup de temps. En ce qui concerne le décompte des votes qui s'en vient, comme vous l'avez mentionné, le tiers environ de l'assemblée législative serait en faveur de l'idée de poursuivre la réforme, à tout le moins de respecter l'accord qui a été négocié. À quel point êtes-vous sûre de pouvoir au moins maintenir la proportion de votes en faveur d'un changement d'orientation sous les deux tiers? Autrement dit, avez-vous les chiffres, au sein de l'assemblée législative, en ce moment pour assurer le respect de l'accord et contrer les mesures qui viendraient le miner?

Mme Audrey Eu: Rien ne laisse croire que la situation va changer pour l'instant.

Le président: C'est tout le temps que nous avons.

Nous allons revenir à M. Schellenberger, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

## M. Gary Schellenberger (Perth-Wellington, PCC): Merci.

Merci beaucoup de votre témoignage d'aujourd'hui. Il m'a beaucoup éclairé. J'ai suivi attentivement les manifestations qui ont eu lieu au début de l'année, et j'ai eu l'impression qu'on en parlait à tous les jours dans les actualités. Les médias ont fait du très bon travail. C'était le seul moyen par lequel j'ai pu savoir ce qui se passait.

Les médias vous ont-il délaissés? On dirait qu'ils sont partis. Ce n'est plus l'enjeu le plus important, semble-t-il. Est-ce que c'est parce que je ne lis pas les bons articles? Où sont passés les médias?

**Mme Audrey Eu:** Nous avons beaucoup de journalistes très, très professionnels, quoique très, très mal payés. Ils sont extrêmement déprimés, car il y a beaucoup d'autocensure. Vous pouvez le vérifier auprès de l'Association des journalistes de Hong Kong. Les membres de la profession affirment eux-mêmes qu'ils ont de la difficulté à composer avec l'autocensure et le reste. En réalité, beaucoup de journaux ont perdu leurs rédacteurs en chef.

La situation n'est pas idéale pour les journalistes, quoique l'université produit de nouveaux diplômés qui sont très, très dévoués..

M. Gary Schellenberger: Je sais que c'est peut-être un peu hors sujet, mais je regarde ce qui se passe à Hong Kong et à Singapour, et j'ai lu aussi que Taïwan semble poursuivre le processus de réunification avec la Chine continentale. Est-ce que Taïwan subira le même sort, c'est-à-dire que, peu importe l'accord conclu, il ne sera pas respecté?

C'est très bien d'en arriver à des accords et que tout le monde les signe. Je pense à l'Ukraine et à la Russie et à ce qui s'est passé là-bas. J'imagine que les gens qui ont signé l'accord concernant ce qu'il allait advenir de Hong Kong il y a 17 ans avaient de bonnes intentions.

Y a-t-il selon vous un moyen pour nous de nous assurer que les accords de ce genre sont respectés?

(1215)

Mme Audrey Eu: Pour ce qui est de la première partie de votre question, concernant Taïwan, je ne pense pas que Taïwan ne soit très pressée de réintégrer la Chine, comme vous le disiez. En réalité, les Taïwanais rient quand on leur parle du principe un pays, deux systèmes. Ils disent aujourd'hui Hong Kong, demain Taïwan. Autrement dit, ils ne veulent pas suivre l'exemple de Hong Kong, précisément à cause de ce qui s'y passe.

Quant au fait d'honorer les accords, je suis certaine qu'il est dans la nature des pays ou des gens d'essayer de se soustraire à un accord après l'avoir signé s'il ne semble pas être dans l'intérêt de cette personne ou de ce pays de le respecter. À long terme, comment un pays est-il dirigé ou comment oblige-t-on une personne à respecter un accord? Tout le monde doit vivre selon les mêmes principes, on ne veut pas signer de traité avec un pays susceptible de l'interpréter à sa guise. C'est la norme que tout le monde doit respecter, même si c'est très difficile. Je suis convaincue que c'est la bonne position à adopter.

- M. Gary Schellenberger: Monsieur Wong, quelle est l'ampleur du soutien des étudiants de la Chine continentale en ce qui concerne le suffrage universel et les exigences de Hong Kong en matière de droits de la personne? Est-ce que les organisations d'étudiants...
- M. Chi Fung Wong: Parlez-vous du soutien des organisations d'étudiants à l'égard du mouvement de la Chine continentale ou du soutien des habitants de la Chine continentale à l'égard du mouvement étudiant?
- M. Gary Schellenberger: Je parle du soutien des étudiants de la Chine continentale dont vous bénéficiez à Hong Kong, dont les étudiants de Hong Kong bénéficient. Est-ce qu'ils sont même au courant?

M. Chi Fung Wong: La plupart des gens de la nouvelle génération savent comment percer le pare-feu et évaluer l'information. Même pour les articles concernant le Mouvement des parapluies, ils arrivent à trouver leur propre moyen ou méthode pour coter ou évaluer l'information. Le problème, c'est que, au sein du Mouvement des parapluies, nous ne pouvons pas voir les étudiants de la Chine continentale qui expriment directement leur soutien. C'est lié à la censure qui existe en Chine continentale.

Je pense que près de 100 militants du continent ont essayé de soutenir le Mouvement des parapluies, et ils ont fini par être arrêtés et même emprisonnés de septembre à décembre. C'est aussi la raison pour laquelle à Scholarism, nous ne sommes pas très motivés à établir des liens directs avec les étudiants de la Chine continentale, car cela ferait augmenter le risque que ceux-ci se fassent constamment arrêter.

Le président: C'est tout le temps que nous avons.

Monsieur Law, aviez-vous un bref commentaire à faire?

M. Kwun Chung Law: Pour ce qui est de la Chine continentale, le gouvernement chinois utilise le nationalisme comme outil pour régner sur le peuple chinois. Les gens de Hong Kong sont devenus la cible que les Chinois montrent du doigt, et c'est pour cette raison qu'il y a de la propagande en Chine. La Chine a bien réussi à présenter Hong Kong comme un adversaire du peuple chinois. Le nationalisme non seulement mine la relation entre Hong Kong et la Chine, mais aussi les relations internationales, car quiconque montre la Chine du doigt est accusé par celle-ci d'être un adversaire ou un ennemi du peuple chinois. Cela s'applique aux Canadiens et aux autres peuples du monde.

Le président: Monsieur Goldring, vous avez cinq minutes.

M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC): Merci beaucoup.

Merci à tous les témoins de prendre part à la séance d'aujourd'hui.

Je trouve moi aussi très préoccupant qu'un diplomate étranger puisse penser qu'il est possible d'ordonner aux Canadiens et au gouvernement du Canada de ne pas s'acquitter de leurs responsabilités ou de les dissuader de s'en acquitter. Nous sommes tous des citoyens du monde. Non seulement nous nous occupons des droits, des responsabilités et des libertés des Canadiens, mais nous faisons aussi notre part dans l'examen international pour voir ce que nous pouvons faire en tant que citoyens du monde. Je pense plutôt qu'une intervention aussi lourde en dit long sur ce qui est à la base du problème auquel vous êtes confronté. Très franchement, je pense que cela rend vos préoccupations légitimes.

À la lumière de cela et des descriptions qui ont été faites du processus de mise en candidature et des procédures, qui sont très préoccupantes, la question que je voudrais poser — et je ne sais pas très bien à qui la poser —, c'est que, comme il s'agit d'une déclaration conjointe présentée aux Nations unies, qu'avez-vous fait collectivement pour vous adresser aux Nations unies? Certaines organisations précises des Nations unies s'occupent des droits démocratiques, par exemple celle du Secrétaire générale aux droits de l'homme. Il y a aussi une unité interparlementaire qui a le statut d'observateur auprès des Nations unies, et celle-ci s'occupe des droits et libertés démocratiques à l'échelle internationale.

Est-ce que l'un ou l'autre de ces groupes ou les Nations unies vous sont venus en aide?

Peut-être que M. Burton pourrait dire quelque chose là-dessus.

(1220)

M. Charles Burton: Je pense que, vu la grande influence de la Chine aux Nations unies, il ne s'agit peut-être pas du recours idéal, car la Chine fournit de l'aide au développement à beaucoup de membres des Nations unies pour ce qui est des droits de la personne et d'autres questions. Les pays ont tendance à appuyer la Chine, car celle-ci s'attend explicitement à ce qu'ils le fassent s'ils veulent continuer de recevoir de l'aide pour leurs projets de développement, disons dans le domaine de l'extraction des ressources pour le transbordement vers la Chine. C'est pourquoi je pense que la démarche multilatérale qui amènerait le Canada à se joindre à des pays aux vues similaires pour essayer d'attirer l'attention sur la question et d'exposer ce que la Chine tente de faire à Hong Kong est probablement le moyen le plus efficace pour nous d'exprimer nos préoccupations légitimes par rapport à la situation actuelle.

Le fait est que la Chine a une très grande influence coercitive sur la communauté mondiale, particulièrement sur les pays du tiers monde qui comptent de plus en plus sur le fait qu'elle achète leurs ressources pour maintenir leur économie. C'est pour cette raison que je pense que nous devons agir, par exemple si le Canada prend l'initiative d'attirer l'attention sur le problème d'une autre façon.

- **M. Peter Goldring:** Jusqu'à maintenant, quels sont ces autres pays aux vues similaires avec lesquels vous avez abordé cette question?
- **M.** Charles Burton: Je n'ai pas la liste des pays qui endossent la Déclaration commune sino-britannique, mais je pense qu'il s'agit surtout de pays de l'Europe occidentale et de pays scandinaves.
  - M. Peter Goldring: La liste est-elle longue?
  - M. Charles Burton: Oui.
- **M. Peter Goldring:** Avec combien de pays avez-vous communiqué pour essayer de faire une intervention de ce genre?
- M. Charles Burton: Eh bien, je suis un simple professeur de St. Catharines, en Ontario, qui étudie la Chine, alors je n'ai pas moimême abordé de gouvernements pour discuter de cette question, sauf votre respect.

Je crois que nos amis de Hong Kong pourraient être en mesure de répondre à votre question.

M. Peter Goldring: Oui, peut-être Mme Eu.

Mme Audrey Eu: Merci.

Tout d'abord, la déclaration conjointe ne parle pas de suffrage universel, mais, évidemment, elle fait mention des politiques fondamentales et du reste. Par ailleurs, les gens de Hong Kong s'adressent régulièrement aux Nations unies, surtout en ce qui concerne les droits de la personne. De plus, les Nations unies ont à de nombreuses reprises appuyé l'article 25 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques en disant qu'il s'appliquait à Hong Kong, et cela concerne la définition de « suffrage universel », puisque l'article 39 de notre Loi fondamentale intègre le Pacte, qui contient la définition de « suffrage universel ».

Évidemment, à titre de citoyens de Hong Kong, nous n'avons en règle générale pas le droit d'aborder des pays étrangers pour demander de l'aide. Nous sommes en fait très reconnaissants de ce que vous faites aujourd'hui, de l'occasion que le Parlement du Canada nous offre de discuter avec vous, ainsi que de votre intérêt et de vos préoccupations par rapport à Hong Kong. Nous avons toujours pensé que Hong Kong était peut-être simplement trop petit pour la communauté internationale et que la Chine est simplement un pays trop important, qui offre tant d'avantages commerciaux.

Alors il est toujours très réconfortant de vous entendre parler à titre de citoyen du monde, monsieur Goldring. Nous vous en sommes très, très reconnaissants.

Le président: Merci, monsieur Goldring. C'est tout le temps que nous avons pour cette série de questions.

Nous allons maintenant passer à M. Saganash pour cinq minutes, s'il vous plaît.

**●** (1225)

#### M. Romeo Saganash (Abitibi—Baie-James—Nunavik— Eeyou, NPD): Merci, monsieur le président.

J'aimerais également remercier tous nos témoins de leurs excellents exposés.

J'aimerais revenir sur la question qui vient d'être posée. J'ai passé une bonne partie de ma carrière aux Nations unies — 23 ans, en fait —, alors je n'ai pas été surpris de voir la lettre que nous avons reçue de l'ambassadeur, dans laquelle il nous demandait de nous retenir de faire ce que nous faisons aujourd'hui, car j'ai vu d'autres pays agir de la sorte lorsque je travaillais aux Nations unies.

Je crois cependant — et je veux répéter ce que mon collègue a dit tout à l'heure —, que nous ne devrions jamais hésiter à rappeler aux autres États membres des Nations unies les obligations qu'ils ont au titre de la Charte des Nations Unies. Ces obligations incluent le respect des droits de tous les êtres humains. Cela fait partie des principes et des objectifs des Nations unies, et je crois vraiment en ces principes et objectifs.

J'aimerais revenir sur certains des processus qui existent en droit international par rapport aux droits de la personne. Je me demande dans quelle mesure ces mécanismes ont été utilisés dans le passé. Je sais que, une fois qu'on a signé un pacte international, comme la Chine l'a fait dans le cas du Pacte relatif aux droits civils et politiques, que la Chine a signé en 1988, je crois...

Dans quelle mesure ce mécanisme a-t-il été utilisé auprès du Comité des droits de l'homme? Je sais que les États membres doivent soumettre un rapport tous les quatre ou cinq ans pour montrer la mesure dans laquelle ils font valoir les droits prévus dans le cadre des pactes de ce genre. Dans quelle mesure avez-vous eu recours à ces mécanismes? Vous avez le droit de répliquer au rapport que la Chine soumet à ces comités d'examen. Avez-vous eu recours à ces mécanismes d'une quelconque façon?

Madame Eu ou monsieur Burton.

#### M. Charles Burton: Je pourrais parler de cela.

Je pense que l'élément clé, dans ce cas-ci, c'est que la Chine a signé le Pacte international relatif aux droits civils et politiques en 1998, mais qu'elle ne l'a pas ratifié et qu'elle n'a donc pas à faire rapport de sa conformité avec les dispositions particulières du pacte aux Nations unies. Par contre, elle est soumise à un examen périodique mené par une institution plus récente, le Conseil des droits de l'homme. J'ai eu l'honneur de contribuer à la rédaction de certains documents à cet égard.

Malheureusement, la réaction du gouvernement chinois n'a pas été satisfaisante jusqu'à maintenant, à mon avis, car elle ne prend pas autant au sérieux qu'elle le devrait selon nous ses obligations découlant de la Charte des Nations Unies en ce qui concerne les droits de la personne. La situation actuelle en Chine est très préoccupante, puisque le président chinois a explicitement dénoncé des principes clés dont est empreinte la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La Chine a ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui est un autre pacte très important découlant de la Déclaration universelle des droits de l'homme, mais elle a exprimé des réserves au sujet de tout un article concernant les droits des syndicats.

C'est donc une situation difficile. Lorsque je travaillais à l'ambassade du Canada en Chine, pendant ma seconde affectation — je faisais partie de la section politique responsable de notre engagement relativement aux droits de la personne —, je m'attendais à ce que la Chine reconnaisse la société civile et à ce que nous soyons témoins d'un mouvement graduel vers le respect de valeurs universelles contenues dans la Charte des Nations Unies. Et, vous savez, des représentants de la Chine ont participé à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Malheureusement, en ce moment, le gouvernement de la Chine s'en prend aux organisations civiles et a arrêté des gens qui, auparavant, pouvaient être actifs au sein de groupes de pression non gouvernementaux dans le domaine de l'environnement, notamment. Nous sommes donc témoins d'un recul à cet égard aussi.

Je m'attends à ce que de nombreux organismes internationaux qui appuient le secteur non gouvernemental en Chine suspendent leurs activités parce que le gouvernement actuel lance une campagne contre ce qu'il appelle les influences occidentales et condamne explicitement ce qu'il appelle les valeurs universelles.

Le président: Madame Brown, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins.

Il y a un certain nombre d'années, un film hollywoodien avec Tom Selleck intitulé *Les Aventuriers du bout du monde* est sorti. Je me rappelle toujours une phrase que dit l'un des personnages de ce film: les boeufs sont lents, mais la terre est patiente.

C'est peut-être exactement ce que la Chine a pensé, depuis Beijing, c'est-à-dire qu'elle allait pouvoir accomplir son objectif en attendant simplement, mais elle n'avait pas pris en compte l'explosion de la technologie et l'influence occidentale ou l'exposition à la culture occidentale qui s'est produite au cours des 20 dernières années.

Monsieur Burton, vous avez dit que, en 1998, le Canada a offert son aide à la Chine après la signature de la déclaration pour lui permettre de découvrir ou d'adopter une pensée diplomatique ou plus occidentale en matière de démocratie. Pouvez-vous nous parler un peu des objectifs poursuivis? Qu'avons-nous accompli, et y a-t-il quoi que ce soit là-dedans qui puisse servir de référence dans nos discussions avec la Chine au sujet des droits de la personne et de ce qu'elle a convenu de faire?

#### **●** (1230)

M. Charles Burton: Je pense que, à l'époque, en 1998, l'attention de l'Agence canadienne de développement international, qui était représentée à l'ambassade à Beijing, était tournée vers la bonne gouvernance, le développement de la démocratie et les droits de la personne. Lorsque la Chine a signé le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, nous tenions vraiment à l'aider à rendre ses lois et pratiques conformes au pacte, de sorte qu'elle puisse le ratifier et être visée par les exigences de reddition de comptes et la surveillance internationale dont M. Sanagash a parlé. Nos propositions ont été rejetées par les autorités chinoises. Que je sache, nous n'avons jamais été en mesure d'envoyer des experts canadiens des pactes ou des exigences de reddition de comptes en Chine pour offrir une aide de ce genre. C'est malheureux.

Durant la période où j'ai travaillé à l'ambassade, j'ai participé à un projet financé par l'ACDI. Je faisais partie de la section politique, mais l'ACDI m'a confié l'administration d'un projet qu'on appelait le programme de la société civile. Il s'agissait de venir en aide aux ONG chinoises. Nous avons demandé à la Société canadienne du cancer de participer à la création d'une association comparable en Chine afin de venir en aide aux cancéreux. Je pense qu'aucune de ces initiatives n'a porté fruit. Nous espérions pouvoir instiller au moyen de ces initiatives une conscience citoyenne qui aurait amené les Chinois à revendiquer ce à quoi ils ont droit en tant qu'êtres humains et que citoyens, ce que tout le monde, Canadiens, Chinois ou autres, devrait pouvoir faire.

Malheureusement, j'ai consacré de nombreuses années à ce travail et je n'arrive pas vraiment à voir ce qui en est ressorti de bon. Je pense que vous avez raison: le sol est très ferme sous les boeufs.

Mais je n'ai pas abandonné. Je suis vieux; il ne me reste que quelques années.

Mme Lois Brown: Non, n'abandonnez pas.

J'aimerais poser une question à nos jeunes.

Madame Eu, vous avez parlé du fait que vous ne serez pas en mesure de participer à une nouvelle élection. Craignez-vous les représailles pour vous et pour les étudiants? Pouvez-vous nous dire s'il y a des choses que vous ne pouvez pas faire ou qu'il ne vous sera pas permis de faire?

Mme Audrey Eu: Je pense qu'il faut toujours être prudent lorsqu'on fait partie d'un mouvement démocratique à Hong Kong. Le courriel peut être piraté, le téléphone peut être sur écoute, et on peut être suivi. Je pense que Joshua a lui aussi vécu cela. Évidemment, il y a aussi des gens très nationalistes qui crient après les membres des mouvements démocratiques, qui les traitent de toutes sortes de choses et s'en prennent à eux. À part cela, je pense qu'il s'agit simplement de se comporter normalement. Pour l'instant, je ne suis certainement pas préoccupée par cela.

Lorsque j'ai mentionné que je ne peux présenter ma candidature, je réagissais simplement à ce que M. Tung, notre premier dirigeant, a dit en conférence de presse aujourd'hui. Les journalistes lui ont posé des questions à mon sujet. Il a dit qu'aucun membre d'un parti anticommuniste ne pouvait poser sa candidature. Ces candidatures sont éliminées au départ, essentiellement. Lorsqu'un journaliste lui a posé une question au sujet d'Audrey Eu, il a répondu qu'elle sait ce qu'elle a fait, quelque chose de ce genre.

**●** (1235)

M. Chi Fung Wong: En réalité, à Hong Kong il est plutôt habituel que les téléphones mobiles et les courriels soient piratés ou

surveillés par des gens pro-Beijing. Au quotidien, s'il n'y a rien d'ouvert et de public, en fait il n'y a pas vraiment de problème.

Pour la plupart des étudiants, je pense que la difficulté à laquelle nous faisons face actuellement, c'est de savoir si l'ensemble des étudiants qui sont devenus membres des conseils d'étudiants des diverses universités ou qui ont participé au Mouvement des parapluies — certains comme bénévoles auprès de Scholarism qui ont simplement distribué des tracts, qui n'ont pas l'expérience de la désobéissance civile — peuvent entrer en Chine continentale. Si ce n'est pas le cas, évidemment, cela aura une incidence sur leur vie quotidienne et sur la possibilité pour eux d'aller voir leurs parents en Chine continentale. Beaucoup d'étudiants de niveau universitaire peuvent devoir rentrer en Chine continentale pour faire un stage ou étudier pendant un semestre. S'ils ne peuvent rentrer en Chine continentale, cela aurait vraiment une incidence sur leurs études.

Le président: Merci. C'est tout le temps que nous avons.

M. Dewar a une brève question à poser. Je ne sais pas si quelqu'un d'autre en a une.

Monsieur Dewar et monsieur Garneau? D'accord.

M. Paul Dewar: Merci, monsieur le président.

Je voulais partir de cette dernière déclaration pour demander à nos deux jeunes témoins, à nos étudiants, où en est le mouvement à l'heure actuelle.

Monsieur Law, êtes-vous toujours en mesure de rallier les troupes? Établissez-vous des liens pour garder les gens au fait de ce qui se passe? Je pense que c'est toujours important. Nous avons tous prêté attention à ce qui s'est passé et aux événements de l'automne dernier, mais il est certainement difficile de continuer de faire bouger les choses.

Je suis curieux de savoir comment vous faites, tous les deux, pour maintenir le mouvement et le genre de choses que vous préconisez, au-delà des excellentes recommandations que vous nous avez présentées.

#### M. Kwun Chung Law: Merci de vos questions.

Le Mouvement des parapluies n'est que l'un des éléments du mouvement de réforme politique. Il y aura des moments importants au programme pour les prochaines années. Nous devrons par exemple décider d'imposer notre veto ou d'adopter la proposition de réforme politique au début du mois de juillet. S'il y a un veto, nous allons fort probablement faire campagne pour demander au gouvernement de relancer les consultations. Il y a donc encore un programme politique.

Si vous parlez du climat politique à Hong Kong, je dirais que c'est une situation très chaotique. Après le soi-disant échec du Mouvement des parapluies, l'absence de gain concret, beaucoup de gens n'ont plus foi en des organisations établies comme l'organisation des étudiants et des partis politiques. Le spectre politique est grand ouvert, parce qu'on ne croit plus que les vieilles manières de faire de la politique fonctionnent encore à Hong Kong. C'est donc le chaos, et il y a beaucoup de méfiance chez les gens.

Je pense qu'il va être très difficile pour n'importe quelle organisation de rallier les gens dans une mesure comparable à ce qu'a fait le Mouvement des parapluies au cours de la dernière année. Je pense que les choses vont se tasser au cours des mois ou des années qui viennent, parce que, pour les gens de Hong Kong, ce n'est que le début de la désobéissance civile et une nouvelle page de notre histoire. Autrefois, il n'y avait pas de manifestations de ce genre. C'est le début d'une nouvelle époque. Nous avons besoin de temps pour nous préparer. Nous avons besoin de temps pour repenser la voie que nous allons suivre.

Le président: Monsieur Garneau.

M. Marc Garneau: Simplement pour que je le sache, est-il vrai que si la Chine permet, par exemple, à Hong Kong de décider de la façon d'élire son nouveau directeur général des élections, elle conserve le droit, en vertu de la Loi fondamentale, d'approuver ou non le choix de ce directeur général des élections?

(1240)

M. Kwun Chung Law: Oui.

M. Marc Garneau: C'est encore le cas.

Très brièvement, j'ai lu récemment un article concernant le fait que des habitants de la Chine continentale se rendent à Hong Kong pour faire des achats importants soit parce qu'il y a plus de produits offerts soit parce qu'ils sont moins chers et que cela a créé des tensions. Pouvez-vous nous dire quelque chose là-dessus très brièvement? Y a-t-il des tensions entre les habitants de la Chine continentale qui viennent faire des achats à Hong Kong et les résidants de Hong Kong?

M. Kwun Chung Law: D'une part, il y a effectivement des tensions. Comme je l'ai mentionné, la Chine continentale utilise la propagande pour promouvoir le nationalisme en Chine, et elle a besoin d'adversaires pour le faire. Elle traite comme des adversaires tous les gens qui montrent le peuple chinois du doigt, et les citoyens de Hong Kong font partie de ces gens.

D'autre part, les citoyens de Hong Kong ont souffert de l'influx de visiteurs chinois qui sont venus acheter des biens quotidiennement dans leur collectivité. Il s'agit d'une énorme quantité de visiteurs. Essentiellement, les villes de Hong Kong ne peuvent accueillir autant de gens. Cela perturbe la vie quotidienne, et les gens sont très embêtés par cette situation.

Il y a donc effectivement des tensions, mais cela reflète aussi les raisons pour lesquelles Hong Kong est important pour la Chine ou pour le reste du monde. Dans le contexte du principe un pays, deux systèmes, il y a encore la règle de droit et des systèmes établis qui nous permettent de distinguer les biens authentiques des copies. C'est pour cette raison que les gens viennent à Hong Kong, parce que, en Chine, on ne peut pas distinguer ce qui est faux de ce qui est vrai. C'est possible seulement à Hong Kong. On a aussi renversé un certain caractère unique vers... de Hong Kong vers la Chine. C'est

l'une des choses que nous devrons préserver et empêcher qu'une intervention de la Chine ne la détériore.

Le président: Merci.

Madame Brown, je vous demanderais de conclure.

Mme Lois Brown: Merci, monsieur le président.

Ma question fait en quelque sorte suite à celle que M. Garneau vient de poser. L'une des choses que nous n'avons pas vraiment abordées aujourd'hui, c'est tout l'aspect du milieu des affaires et de sa position sur ces questions. Est-ce que les relations d'affaires se resserrent entre Hong Kong et l'Occident, ou entre Hong Kong et la Chine continentale? Quel genre d'influence cela a-t-il sur le débat?

La question s'adresse à la personne qui voudra bien y répondre.

Mme Audrey Eu: Je vais y répondre.

Évidemment, le secteur des affaires est lui aussi divisé. Il y a probablement plus de magnats des affaires qui se rangent du côté de la Chine, puisque c'est dans leur intérêt. C'est en Chine que les occasions d'affaires se trouvent. Par ailleurs, il y a un cercle très restreint autour de Beijing. On sait qui fait des dons ou qui veut contribuer à une cause démocratique, et il y a des répercussions. C'est pour cette raison qu'il est toujours très difficile pour une association démocratique de Hong Kong d'obtenir des dons importants. Le secteur des affaires est très nerveux à ce sujet.

Mais il y a évidemment aussi des gens d'affaires qui tiennent beaucoup à ce que Hong Kong ne change pas, puisque les affaires exigent de la stabilité. Elles exigent le respect de la règle de droit et des règles du jeu équitables, et, en Chine, il y a beaucoup de corruption, beaucoup de changements dans les règles et la réglementation, avec des intentions cachées.

C'est pour cela que les gens d'affaires préfèrent Hong Kong, pour des raisons évidentes.

**Mme Lois Brown:** Un dernier commentaire, madame Eu: vous devez éviter que vos entreprises interviennent en politique en faisant des dons importants, car vos politiciens leur seront alors redevables. Il vaut mieux obtenir des dons auprès de particuliers.

Mme Audrey Eu: Ce que vous dites est certainement vrai. Merci.

Le président: Merci.

Merci à nos témoins de s'être joints à nous pour la séance d'aujourd'hui.

Merci à nos collègues de Hong Kong d'être restés debout bien après minuit pour discuter avec nous.

Merci, monsieur Law, d'avoir fait le trajet depuis Hong Kong pour être ici; et monsieur Burton, merci à vous aussi d'avoir participé à cette séance très éclairante.

Là-dessus, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

# PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

#### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca